

Réunion Sécurité Routière 2 juillet 2025
Riverains rue Chateraine et route de la Madone
Présentation

Rappel des dispositions déjà prises avant le début du mandat :

- Passage à 30km/h en cœur de village : rue Chateraine jusqu'à sortie village route de la Massette
- Matérialisation d'un cheminement piéton discontinu début de la rue Chateraine et bas de la rue de la Mairie pour se rendre à l'arrêt de bus.

Rappel des dispositions déjà prises depuis le début du mandat :

- **2021 :**
 - réalisation des carrefours « Champs Salgrets » et entrée « Roignons »
 - sensibilisation zone 30 rue Chateraine jusqu'à sortie village route de la Massette par adjoints et maires.
 - automne 2021 lettre aux parents
- **2022 :**
 - demande présence des gendarmes heures scolaires
 - rappel Mont'Infos : cœur de village à 30 km/h et priorités à droite Place de la Fontaine.
- **2023 :**
 - RDV CD39 et DDT pour sécurité routière
 - réalisation de comptages de véhicules et analyse de ces comptages :

Sécurité routière : analyse des résultats des mesures et suites à donner (PV CM déc 2024)

Madame la Maire expose le compte rendu de M. Garnier Cyrille qui travaille à la Direction Départementale des Territoires du Jura (Mission Sécurité et Education Routières)

- la V85 est la vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers, nous pouvons la considérer comme la référence à l'endroit donné.
- Pour chaque emplacement étudié, nous ne pouvons pas vraiment répartir les véhicules dans la tranche kilométrique immédiatement supérieure à la limite autorisée, il est donc difficile de voir si la majorité se situe plutôt en partie basse (donc pas véritablement en excès) ou alors vers le haut. C'est pour cela que nous retiendrons en véritable excès, les véhicules circulant à plus de 10 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée pour chaque secteur.
- Enfin le pourcentage des PL est à prendre avec beaucoup de précaution tant le paramétrage est complexe, la donnée doit être prise comme une simple approche quantitative.

- **A - RD 207 - Rue Chateraine (face au n° 115)**

Nous sommes dans une zone limitée à 30 km/h avec une seule voie de circulation délimitée par des séparateurs de voies, d'où une circulation alternée sans priorité définie devant les bâtiments, aménagement assez peu contraignant avec le trafic faible sur cette voie (peu de véhicules en face à face).

Les enregistrements montrent que nous avons des pourcentages assez élevés de véhicules au-dessus de 30 km/h, ce qui est un peu normal tant il est difficile de respecter cette allure si basse.

Toutefois il est intéressant de noter que seulement 7% des usagers circulent à plus de 40 km/h et des V85 assez bonnes à 36 et 37.

- **B - RD 207 - Route de la Mairie (carrefour Impasse de la Richere)**

Nous avons des vitesses correctes dans cette partie limitée à 50 km/h avec des pourcentages faibles de véhicules enregistrés à plus de 50 et surtout des V85 égales à la limite autorisée.

- **C - Route de la Madone (face aux n° 355-365)**

Les pourcentages de véhicules au-dessus de 50 km/h sont assez importants mais il est intéressant de voir qu'il y a peu de conducteurs roulant à plus de 60 et les V85 sont assez classiques de ce type de route en agglomération avec un trafic faible.

- **D - Chemin de Champs Salgret (entrée du n° 150)**

Le radar était posé à proximité du carrefour avec la Rue de la Madone et les vitesses sont assez correctes sur cette petite route, surtout dans le sens descendant à l'approche du Stop.

A noter des vitesses un peu plus fortes dans l'autre sens où les conducteurs roulent plus vite après avoir franchi l'intersection.

Décision : La commission Voirie se réunira samedi 27 janvier 2024 à 10h pour réfléchir aux actions à mettre en place

- **2024 :**

- réunion commission voirie-sécurité routière :
- création d'un chemin piéton pour sécuriser l'accès du Terrain d'Aventures depuis l'école.

CR réunion du 27 janvier : les préconisations sont les suivantes :

- de mettre un panneau de Stop au bout de la rue du Coin Neuf (au niveau du miroir)
- de mettre un panneau de Stop en bas de la rue Chateraine (au niveau de la maison Platey)
- de mettre un panneau de Stop en bas de la Montée de l'église (à l'intersection avec la rue Chateraine)
- de mieux matérialiser les voies, au coin de la rue Chateraine et Chemin de la massette (au niveau de la maison Teston) à l'aide de peinture au sol,
- de mettre un panneau de Stop à l'angle de la rue du coin neuf et du chemin de l'Aubépin
- de réfléchir à la possibilité de passer le village à une vitesse maximale de 30 km/h
- de prolonger vers le village, le chemin piétonnier actuellement existant en bas de la route de la mairie
- de réfléchir à la possibilité de créer des tronçons piétonniers route de la Madone

Compte-Rendu débat du 1^{er} juillet 2025

Présent-tes :

conseillers : Olivier Blanc, Nicolas Baldoin, Guillaume Tissot, Christophe Racle, Evelyne Soller, Brigitte Ferry-Daeschler, Alexandre Vernaz, Jacques Bolot,

commission voirie-sécurité : Jean-Philippe Ecartot, Catherine Grossiord, Michelle Fortin,

Habitants-tes : Lise et Ninon Tissot,, Christelle et Stéphane Paris, Claire Laturaze, Romaric Gauthier, Alain et Christine Pierron, Dany et Valérie Mulkowski, Victorien Humbert, Jean-Pierre Andriolo, Gérard Béraud, Claire Conus, Karen Bergeon, Michel Jamati, Ghislaine Sailland, Catherine Roussel (cath_roussel@yahoo.fr), Béatrice et Patrick Bayard, Jean-François Martinet, Jean Pernot, Jean-Marc et Nicole Noël, Nadège Roz, Romain Nicolas, Colette Simunic, Martine Robert, Pierre-Alexandre Lemesre, Agnès et Denis Vallet, Jean-Claude Roy, Isabelle Racle, Bastien Usala, Caroline Miretti.

Discussions / interrogations:

L'organisation de cette réunion fait suite à plusieurs plaintes d'habitants constatant des excès de vitesse rue Chateraine : un chat écrasé, un accrochage entre voitures et le risque encouru pour les déplacements des enfants, des insultes et des incivilités, constat aussi d'excès pour la rue de la Madone avec des zones à faible visibilité avec des périodes de fort trafic.

Les mesures engagées par la Mairie et la limitation à 30 km/h sont reconnues comme positives .

Mais la sécurité ne s'améliore pas, forte augmentation du trafic avec un important passage de non montinois, encore une part importante d'excès de vitesse et de danger.

Vitesse excessive de certains parents aux horaires d'école et rue Chateraine, de conducteurs aux horaires de la messe et des enterrements avec un nombre importants de véhicules.

Attente d'aménagements pour sécuriser.

Témoignage de certains habitants constatant que les aménagements réalisés dans des communes ne sont pas efficaces face à une minorité d'irréductibles « chauffard.e.s ».

Les aménagements ne sont pas suffisants face à l'incivilité.

Évocation de la mise en sens unique de certaines rues (déjà envisagée dans des mandats antérieurs) c'est voir le risque d'une augmentation de la vitesse car plus de danger en face, interdire certain accès c'est aussi reporter le problème sur les villages voisins.

Demande pour avoir une vision globale des aménagement du village et des aménagements plus particulièrement dans les zones sans visibilité. Prévoir des plans d'investissement pour ces aménagements.

Évocation du coût important des aménagements et des limites budgétaires de la commune.

Propositions de solutions :

- Opérations de sensibilisation des conducteurs
 - Participation aux réunions de parents à la rentrée de chaque classe du RPI pour sensibiliser face aux excès et rappeler l'existence d'un bus de ramassage financé par la collectivité.
 - Sensibilisation via l'APE (Parents d'élèves) et le SIVOS, voir les autres Mairies.
 - Sensibilisation auprès des paroissiens et aux enterrements (modalité, forme à trouver)
 - Repérer les conducteurs irréductibles et les signaler en Mairie
 - Opérations de sensibilisation par les riverains et habitants, opérations répétées , différentes formes à imaginer. Création de pancartes de signalisations originales personnifiées, percutantes..... objets éphémères, insolites , déplacés... silhouettes en bois , épouvantails.....
 - Mobilisation des habitants pour des opérations de sensibilisations répétées sur le village
 - Mobilisation de tous les habitants pour sensibiliser ses voisins ou connaissances passant dans le village
- Suggestions pour aménagement :
 - Envisager des zones partagées , vitesse 20 km réappropriation de l'espace par les piétons et les riverains. Sensibiliser pour que Montain soit village partagé. Changer la physionomie des rues
 - Dessiner des marelles et des jeux d'enfants sur la voie publique
 - Mise en place de radars: vrais ou faux
 - Mise en place de chicanes
 - Aménagement des zones à risques, mise en place d'espace protégés
 - Marquage au sol du 30 sur certaines zones où ça manque
 - Envisager un passage piéton en face de l'aire de jeu et la fin du cheminement piétons
 - Mise en sens unique (avec les réserves évoquées)
 - Placement de dos-d'ânes (Inconvénients majeurs subis par les riverains en proximité , bruits secousses véhicules, ainsi que freinage et accélération)
 - Rappel du piéton toujours prioritaire
 - Mobilisation des habitants pour la réalisation d'aménagements
- Création d'une boîte à idées
- Constituer des groupes de réflexions pour approfondir les propositions et leur réalisations
- Solliciter les anciens gendarmes résidant à Montain

Pour la poursuite des réflexions et préparation des actions pour la rentrée:

Réunion publique le Mercredi 27 août 2025 à 20h en Mairie